

Classement Meublés de Tourisme Charte de confidentialité

Je soussigné déclare mandater l'Office de Tourisme

Luberon Cœur de Provence pour le classement d'un meublé de tourisme.

Dans le cadre de la procédure de classement, l'Office de Tourisme Luberon Cœur de Provence est amené à collecter des informations à caractère confidentiel. Toutes les informations collectées sont considérées confidentielles, à l'exception des informations connues du public, habituellement utilisées pour la promotion du meublé de tourisme.

L'Office de Tourisme s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Prendre toutes les précautions requises pour conserver le caractère confidentiel des informations collectées ; ne pas les divulguer ou les laisser divulguer à des tiers. Les professionnels chargés du classement des meublés sont tenus par un engagement de confidentialité
- Ne pas utiliser les informations collectées (notamment les informations personnelles) d'une manière qui pourrait être préjudiciable au propriétaire
- Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le propriétaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

Le propriétaire s'engage à accepter la cession des données collectées à Vaucluse Provence Attractivité et Atout France, organismes ayant une compétence légale pour le classement des meublés, et à la communauté de communes où le meublé est situé.

L'Office de Tourisme Luberon Cœur de Provence ne peut être tenu responsable du caractère non exhaustif ou inexact des informations qui lui ont été transmises. Il appartient donc au propriétaire de vérifier ces informations.

Les obligations et engagements décrits dans cette charte sont valables pour une durée de cinq ans (durée du classement), à compter de la date de signature de celle-ci. Cette charte est soumise aux règles de droit français. Tout litige portant sur la teneur ou l'exécution de cette charte sera du ressort de la juridiction compétente.

Fait à Le.....

En deux exemplaires

Pour l'Office de Tourisme

« Luberon Cœur de Provence »

Nom, prénom, précédé de la mention

« Lu et approuvé »

Pour la structure

Nom, prénom, précédé de la mention

« Lu et approuvé »